

L'ÉCHO DES COLONNES

Juin 2014

N° 47

Éditorial

Juin 1914, fut le dernier printemps de paix. Nous nous autorisons de ce constat pour publier le second volet de *"Rennes et le lycée à la Belle Epoque"*. L'étude de documents récemment découverts dans notre fonds de bibliothèque, y révèle l'enjeu de deux Congrès auxquels notre lycée a servi de cadre en mai 1909 (p 5-11).

La ruche des bénévoles du mercredi qui travaillent dans les caves depuis 2003, a atteint son but : le fonds de bibliothèque ancien qui vient de bénéficier de dons somptueux (p 2) est désormais classé et répertorié dans son ensemble.

Depuis plus de 10 ans, l'effort de l'équipe a été encouragé par l'adhésion de chacun d'entre vous, par vos courriers et par votre présence aux "Jeudis de l'Amélycor".

Le temps est venu de faire bénéficier en retour les adhérents de l'association de visites spécialement dédiées qui leur permettront de découvrir *de visu* les richesses du patrimoine de l'établissement dont ils n'ont eu jusqu'ici connaissance que par l'Echo des Colonnes et, plus récemment grâce à notre webmestre, par les rubriques de notre site.

La première de ces visites se déroulera dès octobre. Elle aura lieu, sur inscription, un mercredi après-midi. Nous ne désespérons pas de pouvoir en organiser à d'autres moments de la semaine.

Nous avons prévu pour la nouvelle année 2014-2015, un programme d'activité varié qui commence en chansons (p 23).

Espérant qu'il vous plaira et que nous nous retrouverons nombreux à la rentrée, nous vous souhaitons un été riche et... ensoleillé.

Pour le comité de rédaction,
Agnès Thépot

Ne me fermez pas ! Le blount s'en chargera



Lophophore resplendissant

Pour voir les couleurs de ce faisan himalayen
consulter le site. Pour la gravure, lire p 2

Association pour la MEmoire du LYcée et COllège de R ennes

Cité scolaire Emile Zola, 2 avenue Janvier - CS 54444

35044 RENNES Cedex

www.amelycor.fr

CI : J N C

DON

De nouvelles merveilles !

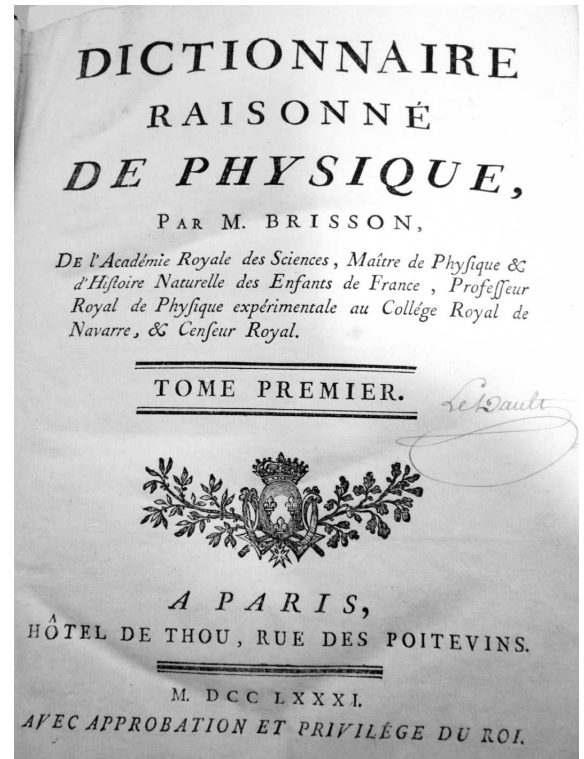
Offert à l'Amélicor par
Dominique et Pierre Aumont

Dominique et Pierre Aumont qui ont été respectivement professeur de lettres classiques au Collège et professeur de physique-chimie au Lycée, viennent de faire un don somptueux à l'Amélicor.

Il consiste en deux dictionnaires.

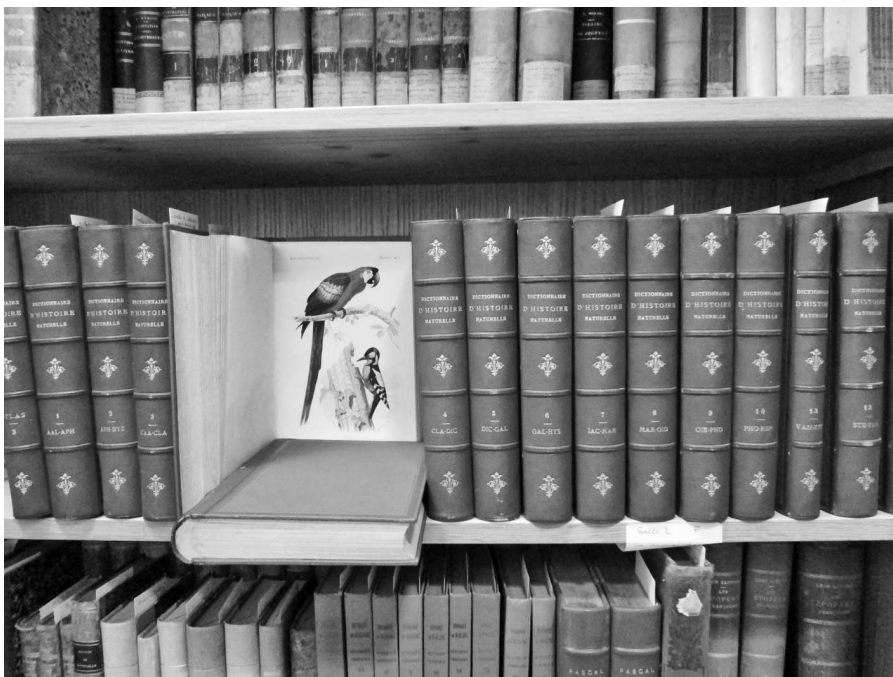
Le premier, édité en 1781, est le *Dictionnaire Raisonné de Physique* de Mathurin Jacques BRISSON (1723-1806) qui, parent et disciple de REAUMUR, protégé à la mort de celui-ci par l'abbé NOLLET, fut professeur au Collège de Navarre, membre de l'Académie des Sciences, maître des enfants de Louis XVI, un chercheur (on lui doit "*Pesanteur spécifique des corps*") et un vulgarisateur apprécié.

La comparaison des notices des deux volumes in-4 (contenant les articles) avec les notices contemporaines de la 3^e édition de l'Encyclopédie que nous possédons, permet de faire le point sur les notions scientifiques admises ou en discussion vers la fin du XVIII^{ème} siècle. Nous faire signe, si d'aventure, vous découvriez le 3^e volume qui contient les planches !



L'autre merveille est la collection complète en 16 volumes in-8 du *Dictionnaire universel d'Histoire Naturelle* réalisé en 1849/1861 sous la direction de Charles d'ORBIGNY (1806-1876), et auquel ont collaboré une cinquantaine de naturalistes de haut niveau.

L'aspect le plus spectaculaire de l'ouvrage est constitué par l'Atlas : trois volumes de planches en couleur qui doivent leur beauté et leur finesse exceptionnelles à la qualité des dessins d'origine, à l'habileté des graveurs et des tireurs mais aussi à la dureté du support constitué de feuilles d'acier.



Nous avons fait faire un tampon (*ci-dessus*) permettant d'identifier donateurs et donataire de ces deux séries que nous avons réussi à caser dans les rayonnages de la bibliothèque ancienne de la cité scolaire Emile Zola.

Ils y trouvent toute leur place et en renforcent l'attractivité. Dommage que vous ne voyiez pas le rouge des impeccables reliures !

Merci infiniment à Dominique et Pierre Aumont.

A. Thépot

Le Dictionnaire Universel d'Histoire Naturelle
"mis en scène" *in situ*. (Clichés A.T.)



Pierre-Jakez Hélias et le lycée de Rennes

Que les finistériens nous pardonnent, que la bigoudénie nous absolve ! Nous allons oser.
Oser évoquer, en cette année du centenaire de sa naissance¹, la place de notre lycée de Haute-Bretagne dans l'itinéraire de l'écrivain Pierre Hélias.

Loin de nous l'idée d'oublier qu'il fut d'abord à l'école des deux conteurs que furent, chacun à sa manière, l'un et l'autre de ses grands pères : Alain Hélias, le sabotier et plus encore Alain Le Goff, le cantonnier ; il lui léguaient, en même temps que leur sens du récit, l'art de jouer avec les sonorités de la langue bretonne. C'est dans cette langue, selon son habitude, que Pierre Hélias rédigea la première version du "Cheval d'orgueil", l'ouvrage qui allait le faire connaître bien au delà des frontières de la Bretagne où il s'était forgé une solide réputation littéraire. Ecrite dans la foulée en 1975, la version française est encore vibrante, ici ou là, du rythme du breton original.

Nous n'aurons garde d'oublier que c'est à l'école primaire publique de Pouldreuzic, dirigée par Monsieur Gourmelon que le jeune bretonnant fit, comme tous ses camarades, le rude apprentissage du français, seule langue autorisée sous peine de punition, une langue dont les nombres bizarres venaient empoisonner jusqu'aux leçons de calcul !

En classe, pas une minute à distraire au français si l'on voulait réussir *ar zantifikad* et mieux encore, le *concours des bourses* auquel l'instituteur avait convaincu les parents de vous présenter ! Le renoncement aux aventures qu'offrait à certains la fréquentation de l'école du renard² trouvait sa compensation dans la fréquentation des livres de la maigre bibliothèque de l'école communale. Un autre monde, celui des livres ! un monde qui "*au pays de Lyobb*" (ainsi appellera-t-il le lycée de La Tour d'Auvergne) allait aider le petit Pierre à oublier "*[qu'il était] enfermé au lycée de Quimper pour sept ans, condamné à parler et à entendre du français continuellement sauf dans [ses] rêves*".³

Malgré un second prix départemental obtenu à un examen d'agriculture, la décision avait, en effet été prise, de faire passer au jeune Hélias, l'"examen d'entrée en sixième" (sésame pour l'enseignement secondaire) ; son rang à l'examen lui permettra de décrocher une bourse complète couvrant à la fois les frais de scolarité et les frais de pension⁴ ce qui soulagea sa famille dont les revenus étaient plus que modestes.

C'est donc au lycée de la Tour d'Auvergne, nous en convenons, que revint la responsabilité de faire passer le petit campagnard d'un monde à l'autre : de la culture orale à celle de l'écrit, de la culture paysanne à celle de la bourgeoisie urbaine. Non que le lycée fut si bourgeois qu'il le laisse entendre lorsqu'il note : "*Au lycée de Quimper, c'est nous qui sommes des étrangers, livrés nuit et jour, pieds et poings liés à des messieurs et confrontés avec des externes, enfants de messieurs-dames. Parmi eux, le fils du préfet du Finistère, un garçon charmant mais qui n'est pas du tout de notre état*"⁵ ; en réalité, sur l'effectif total du lycée qui oscille autour de 350 élèves, 70 % sont internes et 60 % sont boursiers⁶. Il est vrai, cependant, qu'en le faisant passer dès le 1^{er} trimestre, d'une 6ème "moderne" dans une 6ème A⁷ avec latin, les professeurs du lycée l'ont irrémédiablement lancé dans le bain de la "culture classique" qui était la culture des "élites". Au point qu'arrivé en hypokhâgne à Rennes, il décida d'en faire son métier et de devenir professeur de Lettres Classiques.

Reçu en 1932 au baccalauréat de philosophie avec mention assez bien⁸, il s'est en effet inscrit au lycée de Rennes en Lettres Supérieures, classe où Paul Ricoeur l'avait précédé d'un an.

L'atmosphère y était propice à l'étude et il réussira l'exploit, en deux ans, d'apprendre le grec qu'il avait omis de choisir en 4^{ème} ! Toutefois, cette méconnaissance initiale du grec, les efforts nécessités par son l'apprentissage joints à l'appétit de découvertes qu'offrait la ville universitaire dans bien des domaines – on pense au théâtre – compromettaient les chances éventuelles de réussite au concours de l'ENS. Et comme les cours en classe prépa étaient incompatibles avec l'inscription à la faculté de la place Hoche, Pierre Hélias opta pour les études à l'Université de Rennes.

Du séjour de Pierre Hélias comme élève au lycée, nous conservons deux photos : une photo de classe prise dans la cour des colonnes en 1932-33 (*ci-dessus, détail*) et celle d'un groupe de pensionnaires prise dans la cour des Grands (*ci-contre*).

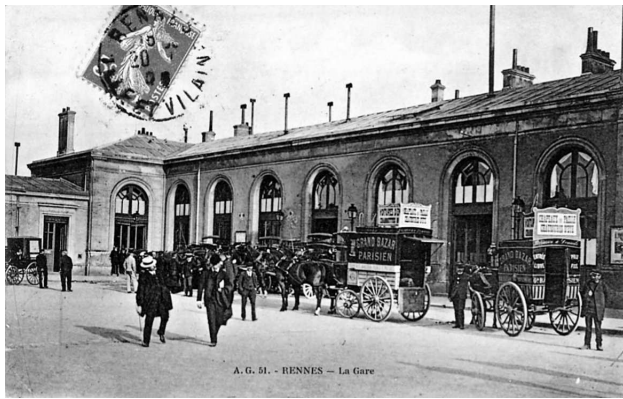
Visage rond, cheveux soigneusement plaqués en arrière (avec ou sans raie au milieu pour dissimuler sans doute une calvitie naissante), chemise au large col blanc serré par une lavallière noire, veste à chaîne de montre, mains calées dans les poches du pantalon, plus détendu que ses camarades, Pierre Hélias est habillé avec soin et semble plutôt à l'aise face à l'objectif.

Un air "d'artiste" plutôt que de "fort en thème". ../..



DOSSIER

Rennes et le lycée à la Belle Epoque (2)

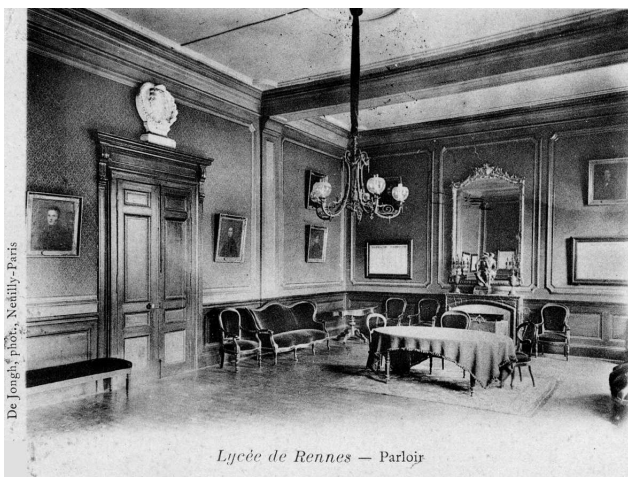


PENTECÔTE 1909 :

Deux congrès nationaux à Rennes et au lycée de Rennes



- Le congrès national des "A"
27 mai-2 juin
- Le congrès de la
Ligue des Droits de l'Homme
29-31 mai



Crédit photographique : AMR/ADIV/Amélycor



Le congrès de l'Union des A au lycée de Rennes en 1909

Lors de l'inventaire des livres de l'ancienne bibliothèque de la cité scolaire, les "travailleurs des caves" de l'Amélycor, ont répertorié quelques bulletins d'associations d'anciens élèves de lycées et collèges des années 1906 à 1910.

Nous y avons découvert des comptes-rendus¹ du 8ème congrès de l'union des associations d'amicales d'anciens élèves des lycées et collèges de France et d'Algérie (dite "union des A") qui s'est tenu au lycée de Rennes du 28 au 30 Mai 1909.

Nous proposons un résumé de cet événement, élaboré à partir de ces documents qui montrent les préoccupations de ces associations et aussi le dynamisme de l'association rennaise, ancêtre de l'Amélycor² Y L



Eugène CORDIER, président en 1909

L'association rennaise

L'association de bienfaisance des anciens élèves du lycée de Rennes a été créée en 1867 et reconnue d'utilité publique en 1877.

Selon ses statuts, elle a pour objet d'*"entretenir les relations d'amitiés qui se sont formées au Lycée et de venir en aide aux anciens élèves.....afin de leur rendre plus facile le choix d'une profession et de favoriser leurs débuts dans la carrière où ils sont entrés"*.

Elle a été très active avant et après la première guerre mondiale comme le montre l'organisation du congrès de 1909.

Elle contribuera à la vie du lycée et à la défense de l'enseignement public. Elle viendra en aide aux anciens élèves en difficulté en accordant des dons, des prêts et des bourses d'études ou de voyage pour leurs enfants.

L'association a fêté son centenaire en 1967.

Norbert Talvaz

Extrait de *L'Association des anciens élèves du lycée de Rennes*, p 28, Amélycor, 1997.
Cf. aussi les citations marquées (NT)

NB. L'association s'est dissoute au début des années 2000.

L'union des A a été créée en 1902 et, en 1909, elle regroupe 130 associations amicales masculines locales.

L'organisation de son 8ème congrès sera confiée au bureau de l'association rennaise présidée par M. Cordier conseiller à la cour de Rennes.

Soixante trois associations seront représentées à Rennes ; les délégations viendront de toute la France malgré des temps de trajet très longs (il faut 7 heures pour aller de Paris à Rennes) et *« le surcroît de dépense imposé par le refus catégorique opposé par les compagnies de chemin de fer à la demande de demi-tarif qui leur avait été adressée par l'union »*.

Le déroulement du congrès

Les délégations sont accueillies sous la pluie le jeudi 27 mai à leur arrivée en gare de Rennes et conduites au lycée pour y retirer leurs cartes de réception puis à leurs hôtels. Certains congressistes sont logés chez des collègues rennais.

Le vendredi matin les congressistes ont rendez-vous à 10 heures place de l'hôtel de ville et prennent le tramway pour Cesson où le congrès débutera par un *« excellent déjeuner champêtre »* sur les bords de la Vilaine au son de *« l'excellent orchestre du café de la comédie et en mangeant des escargots en compagnie de nombreuses dames et jeunes filles »*.

Les congressistes seront de retour à Rennes à 15 heures pour la séance solennelle d'ouverture dans la salle des mariages de la mairie.(voir page ci-contre)

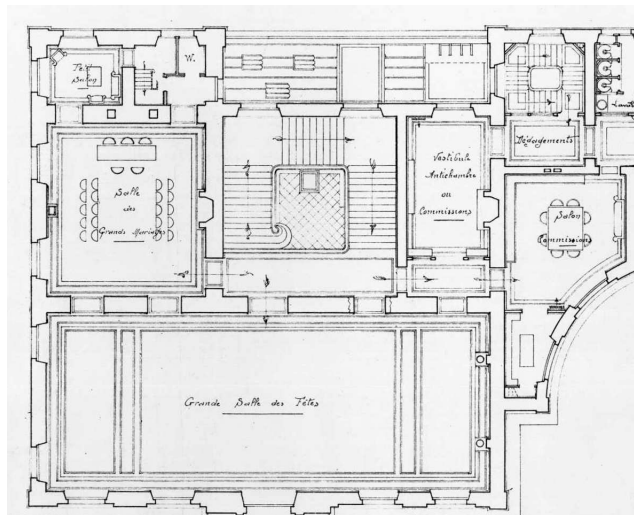
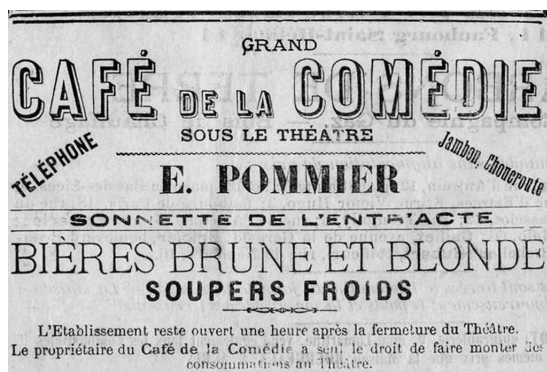
¹ Association amicale des anciens élèves du Collège de Lure. Compte rendu de l'année 1909. Imprimerie du *petit informateur*, Lure, 1910.

• Association amicale des anciens élèves de l'institution et du Collège de Coulommiers. Compte rendu de l'année 1909. Imprimerie Paul Brodard, Coulommiers, 1910.

• Union des associations des anciens élèves des lycées et collèges de France. 8ème congrès de l'union des A., Rennes 28-30 mai 1909.

L'enseignement de l'histoire provinciale et locale dans les lycées et collèges. Imprimerie de *l'Indépendant*, Perpignan 1910.

² EdC, n°0, p 6.



Les salles de l'Hôtel de Ville mises à disposition du congrès



La séance se déroule sous la présidence de M. Laronze, recteur d'académie et délégué du ministère de l'instruction publique aux côtés duquel avaient pris place Jean Janvier, maire de Rennes, le président de l'union des A, C. Legrand, le président de l'amicale de Rennes, Eugène Cordier, et le secrétaire général - trésorier de l'union des A, Monsieur Leprince-Ringuet.

Après les discours d'usage, Monsieur Leprince-Ringuet, fait un rapport moral et financier de l'activité de l'Union des A en rappelant les démarches faites auprès des députés pour la modification des conseils supérieurs de l'instruction publique et des conseils académiques où devraient figurer des délégués des A comme représentants « des pères de famille ».

Les débats portent ensuite sur la création d'un centre de réunion à Paris, l'attribution de bourses de voyages à certains élèves, l'introduction d'éléments de langues étrangères dans les concours de recrutement des administrations, l'introduction de l'histoire locale dans les programmes des écoles, les dates des grandes vacances (voir ci-dessous, les débats). La séance est levée à 6 h 30.

La journée se termine par un concert dans la salle du théâtre suivi d'une conférence d'Anatole Le Braz, le « *distingué celtisant* », agrémentée de projections cinématographiques³.

Le samedi 29 mai les congressistes prennent le train de 7 h 32 pour une excursion à Vitré. Ils sont accueillis à la gare par le maire puis se rendent au château de la Trémoille pour un vin d'honneur suivi d'une visite du château et de la ville.

Après un déjeuner à l'hôtel Leguern les congressistes repartent pour Rennes par l'express de 2 h 32

La seconde réunion a lieu dans le parloir du lycée (voir photo p 5) avec un ordre du jour chargé et varié.

Le vice président du tourisme scolaire au Touring-club de France présente un rapport pour le développement du tourisme scolaire et l'amicale de Châtelleraut un rapport intitulé « Comment empêcher la dispersion des forces à l'université » (voir ci-dessous les débats).

Parmi les autres points abordés on peut citer l'hygiène scolaire, le « relèvement » des études classiques (voir débats ci-après), la présence des médecins scolaires dans les conseils d'administration des établissements, la nationalisation des collèges communaux et les dispenses du baccalauréat qui viennent d'être supprimées par le ministre qui répond ainsi à une revendication de l'union des A.

... / ...

³ "Le" cinéma de Rennes (cinéma Pathé) venait d'être installé dans la chapelle des Calvairiennes, place du Calvaire. Les congressistes s'y seraient-ils déplacés pour écouter Anatole Le Braz ? (Ndlr)

Enfin le congrès vote pour la deuxième fois un vœu pour la reconnaissance d'utilité publique de l'union des A et un vœu de mécontentement contre les compagnies de chemin de fer qui ont refusé le demi-tarif aux congressistes alors qu'il est accordé à toutes sortes de sociétés comme celle de la Ligue des Droits de l'Homme, « *qui est purement politique* » et qui tient son congrès à Rennes en ce moment.

La séance est levée à 7 heures, mais les congressistes n'en ont pas fini de cette journée commencée très tôt puisqu'ils doivent se rendre à 9 heures dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville pour un punch amical offert par la municipalité où se pressent les notabilités de la ville.

La journée du 30 mai commence dès 8 h30 par une visite de la ville des Portes Mordelaises au Thabor en passant par l'hôtel de ville et le palais de justice avant l'ouverture de la 3^{ème} session à 10 heures au lycée. Monsieur le recteur d'académie, qui préside la séance remettra plusieurs décorations d'officier de l'instruction publique et d'officiers d'académie et le secrétaire général fera le bilan du congrès. Eugène Cordier porte à l'ordre du jour un vœu pour que « *les livres scolaires soient changés moins souvent* ».

L'après-midi, sera inaugurée une plaque commémorative à la mémoire des anciens élèves du lycée de Rennes morts pour la patrie.

La cérémonie a revêtu un caractère de solennité grandiose ; la façade du lycée était décorée de drapeaux tricolores^(NT) et des délégations de l'armée, des vétérans de 1870-1871, de la municipalité et des élèves du lycée assistèrent à cette inauguration qui fut l'occasion de discours « *empreints du plus pur patriotisme* ». Le président de l'association rennaise Eugène Cordier dira que « *l'association a voulu que la maison où se forment les générations nouvelles...portât en lettres d'or les noms de ceux qui l'honorèrent par leur courage et leur vertu* »^(NT). Cette plaque de marbre brun où sont gravés 21 noms d'anciens élèves victimes des guerres de Crimée, du Tonkin et de 1870 est toujours bien en vue à droite en entrant dans le péristyle du lycée.

Le dernier jour du congrès s'achève par un banquet officiel à l'Hôtel de France agrémenté de discours officiels (*photo de l'Hôtel de France, rue de la Monnaie, p 5*).

Les débats

Voici quelques vœux, qui ont fait l'objet de débats parfois vifs.

• ***Vœu pour « la création de cours sur l'histoire locale dans les lycées et collèges » présenté par l'amicale de Perpignan.***

L'amicale renouvelle dans ce vœu une proposition qui avait été votée au congrès précédent et transmise au ministère de l'instruction publique. Le rapporteur fait remarquer que le ministre n'a pris aucune décision et souligne les efforts faits par l'amicale de Perpignan, avec le soutien du conseil général, pour l'édition d'un livre d'histoire locale.

Cette fois la proposition fut vivement combattue par l'amicale de Coulommiers qui considéra que les cours d'histoire locale ne pouvaient être qu'accessoires et ne servir que d'illustration à l'histoire générale. Le congrès, tout en approuvant le rapport, décida que chacun agira à sa convenance.

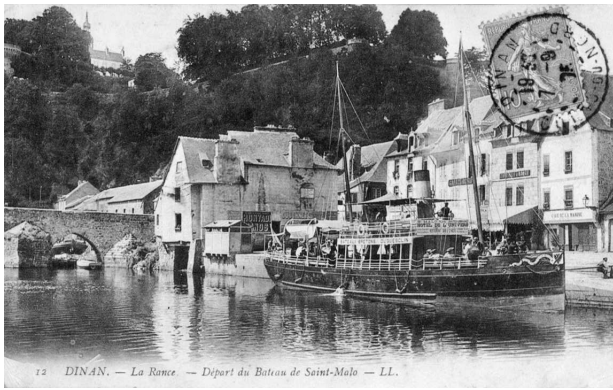
• ***Vœu pour « l'introduction des langues étrangères dans les concours des administrations de l'état » présenté par l'amicale du Collège de Lure.***

Le rapporteur constate qu'un étranger arrivant en France ne peut se faire comprendre à la douane, des contrôleurs de train ou encore des agents de postes et télégraphes ; il propose de partager la France en quatre régions correspondant aux diverses langues des pays qui nous environnent. Il est objecté que c'est beaucoup demander pour l'obtention de postes relativement modestes et qu'il suffit pour l'instant de s'en tenir au caractère facultatif de l'épreuve de langue pour l'examen des postes et télégraphes.

• ***Vœu « contre la dispersion des forces à l'université » présenté par l'amicale de Châtellerauld.***

Le rapporteur insiste sur la concurrence que se font les écoles primaires supérieures, les établissements d'enseignement secondaire et les écoles techniques et note que cette concurrence se change en rivalités dans le personnel. L'exposé se termine par des propositions telles que 1) la suppression de l'école normale de Saint-Cloud (les élèves suivraient les cours de l'université), 2) la suppression des écoles normales départementales (les futurs instituteurs feraient leurs études au lycée et après l'obtention de leur baccalauréat seraient astreints à une année de préparation pédagogique au lycée dans une section spéciale comme les classes préparatoires aux grandes écoles), ou encore la transformation des écoles primaires supérieures en écoles d'apprentissage.

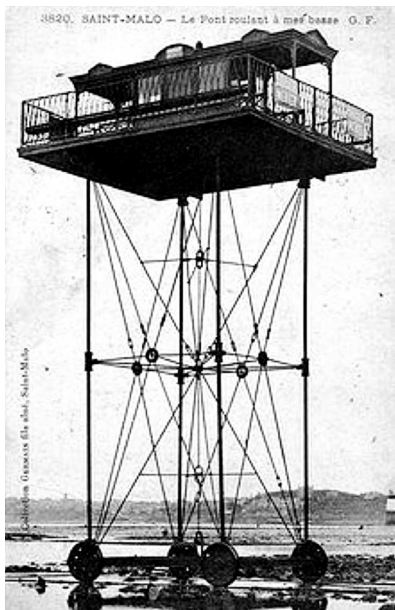
Les amicales devront en débattre et donner leur avis au prochain congrès de Bordeaux.



Dinan : départ du "Duguesclin"



"La nature gâtée par l'architecture moderne"



• *Vœu pour le « relèvement des études classiques » présenté par l'association de l'institution et du collège de Coulommiers.*

Le rapporteur déplore la crise des études classiques. Il est appuyé par Monsieur Le Marc'hadour de Rennes qui constate que l'abandon des études classiques a pour résultat un abaissement du niveau général. Ces affirmations furent vivement contestées par des intervenants qui soulignèrent que le latin n'est pas abandonné puisque sur 12500 candidats au baccalauréat, 8500 ont présenté le latin et ils défendent l'idée que les littératures modernes sont supérieures à la littérature latine par « leur valeur intrinsèque et pour la formation des esprits » et que « les Latins n'ont pas de penseurs ».

Après un débat animé, le congrès vote un texte qui « invite les associations à concourir au relèvement des études classiques par tous les moyens en leur pouvoir » (sans vraiment préciser lesquels).

Trois jours d'excursion

30 mai - Au lendemain de ce congrès, conduit à un rythme soutenu, il y avait encore, une quarantaine d'adhérents, sans doute très endurants, dès 7 heures du matin, au départ d'une excursion de trois jours, à la découverte de Dinan, Dinard, Saint-Malo et du Mont Saint-Michel.

Les congressistes sont d'abord reçus par l'amicale de Dinan qui leur fait visiter la ville avant un banquet à l'hôtel de ville en présence du maire, Aubrée, aussi président de l'association des anciens élèves. L'après-midi fut occupée par une croisière sur la Rance à bord d'un petit bateau à vapeur jusqu'à Dinard où les congressistes arrivèrent fourbus pour le coucher du soleil.

La journée du mardi 1^{er} juin fut tout aussi chargée avec un embarquement dès 8 heures pour une excursion à la pointe de la Vicomté où les congressistes notent que « l'on bâtit trop de villas » et « se désolent de voir la nature gâtée par l'architecture moderne » avant de débarquer à Saint-Servan où ils sont reçus au Collège par l'union locale pour un vin d'honneur. Le voyage se poursuit vers Saint-Malo par le pont transbordeur à roulettes à marée basse avec la visite de la ville puis un départ par le train pour Pontorson et trajet en voiture pour une arrivée au crépuscule au Mont.

La visite du Mont débute par un réveil à 4 heures pour voir le « spectacle merveilleux » de la marée puis se poursuit par une longue visite commentée de la « Merveille » et se termine à l'auberge de la mère Poulard par une dégustation de l'omelette traditionnelle.

... / ...

Que retenir ?

Ce congrès a été conduit à un rythme très soutenu avec des débats très riches.

Par les thèmes variés qui ont été discutés, on découvre les préoccupations de l'époque (certaines paraissent encore d'actualité) et l'union des A apparaît comme un lieu de réflexion et de proposition sur tous les sujets ayant trait à l'instruction publique.

Quelle pouvait être la portée des propositions faites lors de ce congrès où beaucoup de débats ne donnèrent pas lieu à des recommandations précises ? On constate que cette manifestation a été très suivie par l'Instruction Publique : le Recteur d'académie y préside deux séances où il fait part de décisions qui parfois répondent à des propositions émises par l'union des A lors du congrès précédent.

Ainsi de l'annonce de la suppression des équivalences du baccalauréat pour l'inscription à l'université ou de la présence d'un délégué des amicales locales dans les conseils d'administration des lycées.

Le souhait de l'union des A de se voir reconnaître d'utilité publique et celui d'avoir un représentant au Conseil de l'Instruction Publique (CIP) ont été renouvelés lors de ce congrès. Un rapport a été déposé en ce sens à la chambre des députés qui aurait reçu l'agrément de nombreux députés.

A la lecture des comptes rendus du congrès on devine la résistance des pouvoirs public et aussi le rôle modérateur de la direction de l'union des A dans les revendications des associations locales.

Finalement, l'Union des A sera reconnue d'utilité publique le 21 mai 1914.

L'union des A et les associations locales exercent un "lobbying" auprès de la représentation nationale et au niveau local.

On apprend ainsi que le secrétaire général, M. Leprince-Ringuet, s'est entretenu avec un conseiller d'état à propos de la reconnaissance d'utilité publique de l'Union des A et qu'il pense avoir convaincu un député de plus pour la représentation de l'union au CIP.

Au niveau local, l'amicale de Perpignan a obtenu le soutien du conseil général qui « *prie Monsieur le Préfet d'obtenir du ministre de l'Instruction publique l'introduction des notions d'histoire provinciale et locale dans l'enseignement des Pyrénées orientales* ».

Les adhérents des amicales, qualifiés de « *meilleurs fils de l'Université* » par le président Cordier, savent entretenir des réseaux influents.

Yannick LAPERCHÉ

Ci-contre :
page du *Ouest-Eclair*
daté du 29 mai 1909

L'OUEST-ÉCLAIR

LE VIII^e CONGRÈS DES "A"

La deuxième journée

Après une excursion à Vitré, qui fut favorisée par une très belle journée, les congressistes des « Amicales d'anciens élèves des Lycées de France » ont repris leurs travaux.

La seconde réunion du congrès s'est tenue dans le parloir du lycée. M. Ch. Le-grand, président de l'Union des « A », la présidait ; au bureau se trouvaient : MM. Cordier, président de l'« A » de Rennes ; Leprince-Ringuet, secrétaire général-trésorier de l'Union des « A », et Gravier, de Marseille.

Le congrès a demandé que les « A » soient reconnues d'utilité publique, lorsqu'elles le demandent. Il a protesté contre le refus de la Compagnie de l'Ouest-Etat d'accorder aux congressistes la réduction de demi-tarif que le comité d'organisation avait sollicitée.

Le délégué de Colomnières a pris la défense des études classiques, un peu délaissées à notre époque.

Un vœu a été émis, félicitant le gouvernement d'avoir supprimé la dispense du baccalauréat pour les élèves suivant les cours de l'enseignement supérieur.

Différentes autres questions ont été discutées, notamment la réforme des conseils universitaires, l'application des lois relatives à l'hygiène dans les lycées. On a adopté en principe un vœu tendant à la suppression des écoles normales, pour empêcher la dispersion des forces de l'Université et à ce qu'il existe plus de solidarité entre professeurs et instituteurs.

La séance a été levée à 5 heures et demie.

A 9 heures, les congressistes se sont trouvés réunis dans la salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville, en un punch amical.

Les travaux du congrès des « A » se termineront aujourd'hui. La séance de clôture aura lieu à 10 heures, au lycée ; un banquet suivra.

LES INSTITUTEURS D'ILLE-ET-VILAINE

Les membres de l'« Amicale des Instituteurs et Institutrices d'Ille-et-Vilaine » ont banqueté, à midi, au Carrelis ; ils étaient près de 300.

M^e Malapert, leur avocat-conseil, présidait. Parmi les notabilités : MM. Sagebien, préfet d'Ille-et-Vilaine ; Janvier, maire de Rennes ; Dodu, inspecteur d'académie ; les inspecteurs primaires du département. L'« Amicale », que préside M. Planty, instituteur à Ifendic, avait convié des instituteurs de la Mayenne et des Côtes-du-Nord, qui avaient répondu à cette invitation.

Pendant le banquet, dont le menu était

des Droits de l'Homme ; — au lycée, séance de clôture du 8^e congrès des « A ».

L'après-midi. — 2 heures : au Vélodrome Laennec, courses du V.C.A.C.R. ; faubourg de Brest, fête foraine.

3 heures : au Thabor, concert militaire, par la musique d'infanterie.

5 heures : inauguration au lycée des garçons d'une plaque commémorative.

Le soir. — 7 heures : à l'Hôtel de France, banquet du congrès des « A ».

Bijouterie GRIMOUX-POIRIER, Rue de l'Horloge
Sautours or. Bagues de fiançailles de tous prix

CONGRES ET REUNIONS

La Ligue des "Droits de l'Homme"

Une séance d'ouverture mouvementée. — Où on parle du procès Dreyfus.

Dans la chapelle du couvent des religieuses Réparatrices confisqué par le gouvernement et acheté par la ville, chapelle qu'on est en train de transformer en une salle de fêtes à l'usage du patronage laïque, la « Ligue des Droits de l'Homme » a tenu, à 9 heures et demie du matin, hier, la séance d'ouverture de son congrès, lequel congrès se tenait l'an dernier à Lyon.

300 personnes étaient réunies dans ce lieu que décoraient des drapeaux appliqués en trophées contre les blanches murailles et les sveltes colonnes de pierre aux chapiteaux sculptés qui ne pensaient pas qu'un jour leur calme serait troublé par un « boucan » comme celui auquel la séance de ce congrès donna lieu.

Le plus parfait accord ne règne pas, en effet, entre les sections et le comité central de la Ligue, auquel certains reprochent l'attitude prise par lui en des circonstances sur lesquelles nous aurons à revenir ultérieurement.

M. Sée, élu président du groupe rennais en remplacement de M. Cavalier, appelé tout récemment à Poitiers en qualité de recteur d'académie, présidait la réunion, assisté de M. Lorant, secrétaire général, et de M. Dominguez, trésorier.

Au nom de la section locale, M. Sée souhaita la bienvenue aux congressistes.

« En choisissant notre ville comme lieu de réunion du congrès, déclara-t-il, la « Ligue des Droits de l'Homme » a voulu commémorer le dixième anniversaire du procès de Rennes et protester contre la condamnation inique qui a révolté le monde civilisé ». (Applaudissements nourris.)

L'orateur marqua des tendances diverses

insulta le sous- en implorant et relâcher. C'est N... car aussi grille de la case N... est un batoellement so laissé entraîner fondement.

M^e Ronceray, coupé obtient u d'amende avec

Affaire renvoi devait venir au medi prochain.

Malad

C'est grâce i de la Méthode ricain, 30, quai fillette de Mm Georges, Rennes maladie menace qui la faisait s vision. En pub de- guérison l'Institut Améri utile à beaucoup parfois depuis leurs maux.

SYNDICA

SOCIÉTÉ ARCI — L'excursion d'Ille-et-Vilaine Elle compren Saint-Armeil ; v II et Jean III ; a Montauban ; Jc l'église N.-D. d vier de Clisson château, ville.

Départ, de Re à 8 h. 24.

Les dames e la présentation. Prix : 12 fr.

On s'inscrit : coust de Kerav crétaire, M. de nes, 19 ; au M 8 juin.

CHAUSSU

10, Rue PRIN

ETAT-4

Naissances. —

Le congrès de la Ligue des Droits de l'Homme

29-30-31 mai 1909

Qu'est devenue l'Union des A ?

L'union des A est maintenant une association plus que centenaire.

Elle est devenue, après la fusion avec l'union féminine en 1976, « *Union des associations d'anciens et anciennes élèves des lycées et collèges* ».

Elle fédère encore 28 amicales locales et elle a tenu son 92^{ème} congrès à Vichy en septembre 2013. Le compte rendu montre que cet événement, s'il a gardé son aspect confraternel, n'a plus la même solennité. On y a discuté de la vie de l'association et des difficultés de fonctionnement des associations locales mais on ne retrouve aucun débat sur le fonctionnement de l'institution scolaire qui avait tant animé le congrès de Rennes.

Le congrès de Rennes a eu lieu dans la période florissante (1902-1914) de l'Union des A qui fut à l'origine de nombreuses propositions et réalisations dans différents domaines (réforme de l'enseignement du dessin, bourses d'études et de voyage, formation, création d'un institut à Saint-Petersbourg.....).

Cette dynamique fut interrompue par le premier conflit mondial.

Un héritage de l'union des A féminine est la Maison des lycéennes de Paris.

Cet établissement propose un hébergement, au cœur du quartier latin, aux jeunes filles qui veulent poursuivre des études supérieures à Paris et priorité d'accès est donnée aux candidates présentées par les membres de l'Union.

Y. L.

Deux raisons expliquent le choix de Rennes pour réunir, en mai 1909, le congrès annuel de la Ligue des Droits de l'Homme : Rennes a depuis le 3 mai 1908 une municipalité "de gauche", radicale-socialiste, dirigée par Jean Janvier, et l'on souhaite y commémorer le 10^{ème} anniversaire de la tenue du second procès Dreyfus.

Que les débats aient lieu dans le couvent de la rue de Paris que la municipalité vient d'acheter pour y faire "un patronage laïque" est en soi tout un programme⁴.

Créée en juin 1898, la Ligue est alors à son plus haut niveau de recrutement : 91138 inscrits, 885 sections, 36 fédérations mais seulement 8000 abonnés au bulletin⁵. A Rennes, la section est passée de 21 membres (au moment de sa fondation, le 22 janvier 1899, au domicile de Victor Basch) à 614 en 1909⁶.

Il y avait derrière cet essor, une dose non négligeable d'opportunisme politique lié à la victoire du Bloc des Gauches en mai 1902.

Or, depuis octobre 1906, la politique de Clemenceau⁷ divise la Ligue. Choqués dans leurs convictions, le comité central et son Président, Francis de Pressensé se sont à plusieurs reprises, tournés du côté du socialiste Jaurès.

Une minorité de congressistes s'inscrit en faux contre cette attitude jugée "antigouvernementale". Ainsi la section lyonnaise dénonçant "*des interventions étrangères [au] programme [de la Ligue] comme à Madagascar, (...), comme lors des événements du Midi. De même lors des Inventaires, allant, par une interprétation abusive du principe de liberté d'opinion jusqu'à excuser l'excitation des militaires à l'indiscipline, (...) allant enfin jusqu'à confondre la participation d'officiers à une réunion publique avec la pratique libre d'un culte, allant jusqu'à encourager, comme ces jours derniers, la grève d'un service public et la révolte contre le gouvernement établi*"⁸.

Les discussions sont vives. Dès l'été 1909, cette montée des tensions va entraîner un recul sévère des inscriptions (-10000).

L'après-midi du lundi 31, dans la Salle des fêtes du lycée, a lieu un dernier acte qui va ressouder les troupes et libérer l'émotion avant le banquet final.

Le Comité central de la Ligue des Droits de l'homme et les membres de la section rennaise prennent place sur l'estrade là même où siégeait en 1899 le Conseil de guerre. Il est ensuite donné lecture du jugement de Rennes puis de l'arrêt de la Cour de Cassation qui trois ans plus tôt, le 12 juillet 1906, avait proclamé l'innocence de Dreyfus.

Dreyfus avait été convié à participer à cette "cérémonie de réparation" mais il avait décliné l'invitation, évoquant dans sa réponse "*cette ville où j'ai vécu pendant des semaines un abominable cauchemar, cette salle de lycée où j'ai passé des heures tragiques, épuisé de corps et d'esprit, après cinq années de souffrances inouïes, où je fus livré comme une proie aux passions déchaînées et aux haines inassouvies*" mais rendant aussi hommage à ceux "*qui ont risqué avec un courage et une abnégation admirable, leur situation, leur santé, quelques-uns même leur vie, pour lutter contre l'iniquité*"⁹.

Agnès Thépot

⁴ Couvent de Religieuses Réparatrices qui deviendra le "Cercle Paul Bert". (art de Ouest-Eclair du 29 mai 1909).

⁵ Emmanuel Naquet, *La Ligue des Droits de l'Homme : une association en politique*, (thèse, 2005)

⁶ Françoise Basch, André Héland, *Victor Basch, le deuxième procès Dreyfus, Rennes dans la tourmente, correspondances*, Berg International, 2003.

⁷ La déception est d'autant plus grande que Clemenceau est un des fondateurs de la Ligue.

⁸ Arbitraire en matière de gouvernement de la colonie, répression du mouvement viticole et mutinerie du 17^{ème} de ligne (juin 1907), affaire des officiers de Laon sanctionnés pour avoir assisté en civil à une messe dans le cadre d'un congrès diocésain (nov 1908), grève des postiers (mai 1909) : fonctionnaires, ils n'ont pas droit de grève.

⁹ Cité dans Colette Cosnier, André Héland, *Rennes et Dreyfus en 1899, une ville, un procès*, Horay, 1999.

La Récréation

d'Yves Nicol et Jean-Paul Paillard

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

Horizontalement

- 1• *Phonétiquement* : ne croit plus -/- Faisait un choix.
- 2• Compagnon de Ronsard et Du Bellay -/- Minimum vital.
- 3• On était baba devant ce poids lourd ! -/- Eventé -/- Sers-je d'assaut ?
- 4• Mandante.
- 5• Blonde anglaise -/- Pour moitiés d'huiles indiennes.
- 6• Réfléchi -/- Révolta.
- 7• En avait-il gros sur la patate ? (*Initiale du prénom et nom*).
- 8• Bien connu pour son procès -/- Ballades d'outre-Rhin.
- 9• Empereurs germaniques -/- Coule en Espagne.
- 10• En rachat -/- Elargi.
- 11• Finesse.

Verticalement

- A• Chanvres de Manille -/- La route entre Londres et Cambridge.
- B• Tel l'œuf de reptile ou d'oiseau.
- C• Citron vert -/- Qui a rapport au présent pour le futur.
- D• Au sommet de l'oligarchie -/- En Ligurie (San).
- E• A utiliser avant de payer la note ? -/- C'est le meilleur avec "plus ultra".
- F• Célèbre pour son crâne d'Homo erectus en 66 -/- Colle.
- G• Article -/- Descendît.
- H• Elle met en boîte.
- I• Passées au travers des pores.
- J• Praça -/- Fils de Jacob.
- K• Des ans parée -/- Mine.

Solution des mots croisés du numéro 46

Horizontalement

- 1 Orchestrale • 2 Mathspe -/- Sum • 3 Ene -/- Torture • 4 Rt -/- Jatte -/- Or • 5 Tatum -/- Inini • 6 An -/- Gisant
 • 7 Un -/- Iieae • 8 Ululeurs -/- RR • 9 Sa Tatïe -/- Ste • 10 Enlisassiez.

Verticalement

- A Omerta -/- Usé • B Rantanplan • C Cte -/- Utl • D Hh -/- Jugulai • E Estaminets • F Spot -/- Uia • G Tertiaires
 • H Tennis • I Asu -/- Ite -/- Si • J Luron -/- Arte • K Emeriserez.

C'était dans les années 60 ...

Strip-tease à la salle des profs

Pierre Le Bourbonnac'h

Cette collègue-là, ceux qui l'ont connue ne l'auront sûrement pas oubliée.

C'était l'époque où le lycée -élèves et professeurs- était exclusivement masculin. Seules quelques rares femmes apportaient de-ci de-là une note plus colorée au corps professoral.

Elle, elle enseignait une langue étrangère. Disons qu'elle s'appelait Cécile ou quelque chose d'approchant. A la salle des profs, sa façon de faire était telle qu'elle décourageait les plus patients des interlocuteurs. Aussi avait-on pris l'habitude de l'éviter. Ce qui l'avait conduite à claiçonner à tous échos que ses collègues étaient des mufles.

Quelques rares collègues -dont j'étais- se résignaient quand même à endurer de temps en temps ses fastidieux bavardages.

Pourquoi ce matin-là, étais-je arrivé au Lycée plus tôt que d'habitude ? Dans la salle des profs déserte il n'y avait que Cécile. Mon arrivée sembla la combler d'aise. Seulement, en risquant par acquit de conscience un banal : « Comment allez-vous ? ». Je déclenchai la cataracte.

« Comment ? Vous me demandez si je vais bien alors que je viens d'être opérée de l'appendicite !

- Excusez-moi : je l'ignorai.

- Mais enfin vous ne vous êtes pas aperçu que j'étais absente depuis une quinzaine ? »

Pour me racheter, je m'enquis alors des tenants et aboutissants d'un si singulier événement. Ce qui me valut le déferlement d'un torrentiel cours d'anatomie, assorti de considérations sur les progrès de la chirurgie.

« Sachez, cher collègue, que si autrefois on procédait à une véritable éviscération pour enlever l'appendice, aujourd'hui on se contente d'une infime boutonnière. C'est proprement incroyable. D'ailleurs vous allez en juger par vous-même. »

Et Cécile, sur sa lancée, de soulever sa jupe de la main gauche, et de baisser de la main droite le haut de sa culotte, dévoilant à mes yeux éberlués un pubis quasi intact.

C'est à ce moment précis qu'arrivait dans la salle des profs un groupe de trois collègues, qui se figèrent dans l'entrée à ce spectacle inattendu.

Qu'ajouter à cela ?

Dans l'austère salle des professeurs ce fut la nouvelle du jour surabondamment commentée à chaque interclasse. Un sujet de plaisanteries dont je vous laisse imaginer les salaces développements. Bref, c'était devenu un jeu pour les collègues que de chambrer à qui mieux-mieux « ce veinard de Le Bourbonnac'h » à qui l'impayable Cécile n'avait rien à cacher !

Reportage • lycée 1964 • Reportage • lycée 1964

Le jeudi 17 avril, Raphaël Gitton, rendant compte de l'échange scolaire Rennes-Brême de 1964, nous donnait lecture de quelques-uns des témoignages que les jeunes allemands avaient consignés dans un volumineux mémoire dont nous avons rendu compte en mars 2013¹ et dont il avait depuis, fait la traduction.

Nous avons choisi de vous faire connaître le reportage de Lutz LABAND sur le lycée, son fonctionnement et sa pédagogie.

A comparer avec les souvenirs - contemporains - de Yannick Laperche parus dans le numéro 41.

L'administration

Le proviseur : la direction du lycée est entre ses mains. Placé tout au-dessus de l'école, il fait observer et respecter par les fonctionnaires subalternes les directives.

Le censeur des études : il surveille en particulier tout ce qui touche aux cours et à la discipline. Il reçoit ses missions du Proviseur, qu'il représente en cas d'empêchement.

Les trois surveillants principaux sont occupés à maintenir l'ordre dans l'école. Ils surveillent la discipline des élèves sous l'autorité du Proviseur, mais sont au service du Censeur. Ils contrôlent par ailleurs les Surveillants, étudiants qui perçoivent un dédommagement pour leur tâche. Ces Surveillants, qui travaillent en dehors de l'école, ne sont en fait pas très sympathiques. Bien qu'ils soient encore, dans un sens très figuré, des élèves, ils sont censés marquer la différence qui sépare les élèves des étudiants. Ils n'ont pas d'autorité, et leurs avertissements sont fréquents.

L'intendant règle la vie économique du lycée et est soutenu par trois fonctionnaires subalternes et deux aides.

Un secrétariat est à la disposition du Proviseur, du Censeur et de l'Intendant. La bibliothèque des professeurs et élèves, avec une bibliothécaire, et le service de documentation pédagogique, sont eux accessibles à tous.

La vie scolaire, l'internat

Le lycée Chateaubriand est une école d'Etat de garçons, sur trois étages. Elle dispense aujourd'hui des cours à 1834 élèves répartis en 54 classes. Les élèves sont répartis en internes (330 élèves), demi-pensionnaires (320 élèves) et externes, soit 1184 élèves.

L'emploi du temps d'un élève interne se décompose ainsi :

6h30 Lever et toilette
8h-12h Cours
14h-17h Cours
20h-20h10 Récréation
22h10 Extinction des feux

7h00 Etude
12h-12h30 Repas
17h-19h30 Etude
20h10-21h40 Etude

7h30 Petit déjeuner
12h30-14h Récréation
19h30-20h Repas du soir
21h40 Préparation du coucher

330 internes vivent dans 10 dortoirs. Les plus jeunes dorment à 50 dans le même dortoir, ceux qui sont plus âgés à 40, 30 ou 20, et la taille des dortoirs varie selon ce principe. Les plus âgés, qui ont 20 ans, se retrouvent ainsi à 20 dans leur dortoir. Tous les dortoirs se situent au deuxième et troisième étages de l'école. Les dortoirs sont nus, d'un blanc monotone et pour la plupart très froids. Il est interdit aux élèves de les décorer, par exemple avec des images.

Dans le dortoir que j'ai visité, il y avait 60 lits en fer, qui tous branlaient et qui à la moindre sollicitation couinaient et grinçaient atrocement. Devant chaque lit se tient une vieille chaise en bois, que l'élève utilise à la fois comme valet et comme table de nuit. Dans une petite antichambre chaque élève a un vieux casier militaire, parfois rouillé.

Les salles d'étude sont certes spacieuses, mais toujours en désordre et plutôt sales. Ainsi, on peut dire que les conditions de travail sont vraiment mauvaises.



Les internes se plaignent tous des récréations trop courtes dans les cours du lycée.

Il y a 4 cours au lycée, la cour des petits, la cour des colonnes, la cour de la chapelle et la cour des grands.

En outre les internes critiquent l'absence de toute distraction qui est de mise à l'internat. Dans toute l'école, il n'y a qu'une salle dans laquelle les élèves puissent, une fois dans la semaine, se distraire aux cartes ou aux jeux de société. Il n'y a pas du tout de pratique musicale ou théâtrale. Les internes n'ont le droit de sortir du bâtiment que le jeudi et le dimanche.

Le repas du midi est pris dans deux réfectoires, qui sont grands, clairs et propres. On compte 16 tables dans une salle, et 10 élèves prennent place à une même table. La nourriture est bonne, les plats sont dressés et décorés avec goût.

Petit déjeuner : Café au Lait, Pain, Confiture et Beurre.

Midi (à titre indicatif) : Crudités en salade, Viande de porc, Purée de pommes de terre, une Pomme et un morceau de Chocolat. En boisson, un verre de cidre, et de l'eau.

Le soir : Soupe, Omelette, Frites, Salade ou part de Gâteau.

Tous les repas sont préparés dans la propre cuisine de l'établissement. La cuisine se situe juste en dessous du réfectoire, dans la cave du bâtiment.

Elle est équipée de façon moderne, et dispose de 7 fours, qui ont été installés l'année passée. Pour maintenir au chaud les plats (4000 par jour), on dispose d'un réchaud gigantesque, qui maintient les plats à température jusqu'au moment du service. (*ci-contre*)



Pour devenir élève au lycée Chateaubriand, on doit passer un examen.

Il a lieu après 5 années d'école élémentaire. Il y a d'ailleurs au lycée pour la première fois deux classes d'école élémentaire, les deux dernières années. Cette nouveauté est provisoire, il s'agit d'une expérience menée par l'écoleⁱⁱ.

Le système éducatif français

(*passage sur les séries et sections*)

Pour terminer avec le système éducatif français, le problème le plus triste est bien pour les élèves de tous les pays le même : le doublement. Ici il se distingue nettement de ce que nous connaissons : Un élève, qui a obtenu de très mauvais résultats, ou qui a beaucoup manqué l'école, doit redoubler l'année. Ceci est décidé au conseil de professeurs et parfois aussi, on consulte les parents. Mais l'élève peut également être exclu de l'école pour résultats insuffisants, et pour des manquements répétés à la discipline. Un élève qui doit redoubler a cependant la possibilité, pendant le premier trimestre de l'année à venir, et si c'est le souhait des parents, de suivre les cours de la classe supérieure, à titre d'essai. Si ses résultats progressent et que son travail donne satisfaction aux professeurs, alors il pourra rester dans cette classe, sinon il retourne à la classe précédente.

(*Paragraphe incertain et lacunaire sur la vie des bâtiments depuis leur construction*)



"Cette salle de chimie"

Une nouvelle salle pour la chimie

(...) Beaucoup d'instruments sont âgés et de ce fait peu adaptés pour mener des expériences intéressantes, ou bien qui exigeraient des résultats précis. Nous en avons eu le meilleur exemple en chimie : jusqu'à il y a deux ans (et parfois encore aujourd'hui) on travaillait encore dans cette salle de chimie. Finalement, on s'est tout de même rendu compte de l'insuffisance de cette salle de travaux pratiques de Chimie, et on aménagé une nouvelle salle de Chimie. Cette salle est assez comparable à celles que nous connaissons. Chaque table recouverte de carrelage blanc est équipée d'un accès au gaz, à l'eau et à l'électricité.

Le deuxième lieu de prestige du lycée est l'amphi : cette salle n'a été aménagée que l'an dernier, et elle sert occasionnellement de salle de sportⁱⁱⁱ.

"mon avis personnel"

En conclusion de ce travail je souhaite donner mon avis personnel sur le système du lycée Chateaubriand. En dépit d'inconvénients facilement reconnaissables, et qui caractérisent ce lycée par rapport au nôtre, cela m'intéresserait d'étudier une année dans cette école, comme interne – si elle était cependant un peu modernisée. Comme avantage, j'ai trouvé que le lycée Chateaubriand propose des voies d'apprentissage exceptionnellement diverses, et que cet apprentissage, de gré ou de force, est toujours intensif. La distraction n'a pas sa place ici. Mon souhait de passer ici une année est motivé par ma propre expérience, mais je dois mentionner à nouveau un inconvénient du système, à savoir que l'éducation est ici trop unilatérale ou simpliste. On n'éduque pas du tout à l'autonomie, ou à la vie en société. L'emploi du temps restreint considérablement la liberté de mouvement de l'élève. Il me semble que le strict système d'éducation (Censeur, trois surveillants généraux et plusieurs surveillants) ne doit pas laisser de souvenirs réjouissants aux anciens élèves.

On peut-être plus particulièrement aux internes, qui souffrent d'un véritable encasernement.

Comme avantage pour ce lycée, je veux aussi noter que le passage dans la classe supérieure, pour un mauvais élève, n'est pas vécu comme une pression cauchemardesque, comme chez nous.

traduction : **Raphaël Gitton**

(*photos : Lutz Laband*)

ⁱ Studienarbeit, Echo des Colonnes n°43.

ⁱⁱ Il n'a pas compris ou la présentation faite l'a induit en erreur. Les classes élémentaires du "Petit Lycée" sont une survivance, leurs jours sont comptés : encore attestées en 1964-65 elles disparaissent au plus tard à la rentrée 1966-1967. Peut-être lui a-t-on présenté ce maintien de deux classes élémentaires comme une expérience du genre "étudier le seuil entre élémentaire et second degré" (?).

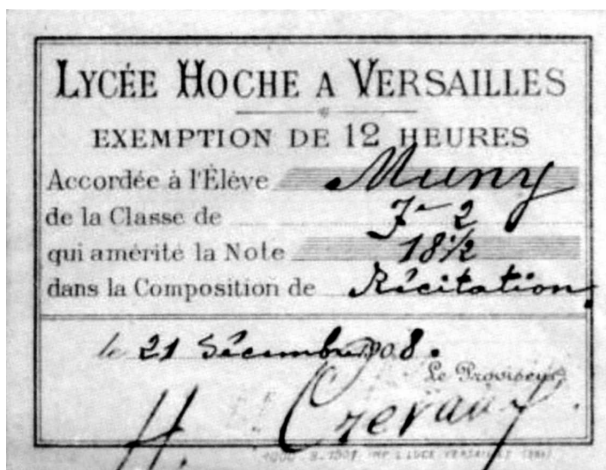
ⁱⁱⁱ Il s'agit de la Salle des fêtes, endommagée en 1944 qui n'est livrée qu'en 1963. Les vitraux de la chapelle posés en 1964 achèvent la reconstruction.

I

"Billets d'exemption"

Les billets insolites dénichés par J. Le Carduner et publiés dans notre précédent numéro ont intéressé nos lecteurs.

Monsieur Hennion, qui est né en 1913 et était au Collège de Calais dans les années 1920, assure que ce système n'était pas institué dans l'établissement mais, "qu'à y bien réfléchi, son prof de Lettres, Monsieur Delfeuille, utilisait ce type de billets" : *"il nous les distribuait, précise-t-il, et dès qu'on avait fait une connerie, il fallait bien vite les sortir pour ne pas être punis !"*. Survivance à l'échelle professorale d'un système plus généralisé sans doute.



Bertrand Wolff de retour de l'Assemblée Générale de l'ASEISTE (cf p 20) dont il nous a ramené le beau catalogue du lycée Hoche de Versailles, a attiré notre attention sur la reproduction d'un billet, daté de 1908, très semblable aux nôtres mais beaucoup plus explicite (*ci-contre*).

La pédagogie des lycées avait hérité des Jésuites plus d'un "truc" susceptible d'inciter les élèves à travailler.

Cette accumulation de points (en cours ou en étude) permettant, le cas échéant, un dégrèvement d'heures de colle, s'inscrit ainsi dans le droit fil du "système des indulgences" !

II

Une œuvre de Henri LAMOUR (cf p1 et dossier (p 5-11) du numéro précédent, n° 46)

Monsieur Alain Cartier qui a largement contribué à la confection du dossier consacré à son grand oncle Paul Cathoire (professeur de Dessin au lycée de 1894 à 1904) nous écrit :

"Les 120 petits neveux, arrière petits neveux et arrière arrière petits neveux vous remercient de leur avoir fait découvrir Paul Cathoire en son lycée de Rennes."

L'un d'entre eux m'a permis de photographier un tableau de Henri Lamour représentant une passerelle sur un ruisseau, sans doute en Bretagne (...)

Offert peut-être pour le remercier du portrait de 1894."

Rappel : Henri Lamour, professeur de Dessin, était le collègue de P.Cathoire.

Huile sur toile, 41 x 27, non daté,
"à l'ami Cathoire, H. LAMOUR"
Cliché Alain Cartier



III - Du commissaire Marcel LECLERC ...

(Nous lui avons fait parvenir les numéros 44 et 45 de l'Echo des Colonnes.)

4 février 2014

"(...) C'est avec une certaine émotion que j'ai revu la photographie de groupe sur laquelle je figure avec mes camarades de 6^{ème} du lycée de Rennes. Le proviseur Monsieur Maurice Fabre et son fils Paul - qui fut à un certain moment mon professeur d'histoire - sont assis au premier rang. Je peux préciser que cette photo a été prise au cours de l'année scolaire 1948-1949 (...).

J'ai été pensionnaire, au lycée de Rennes de 1948 (6^{ème}) à 1954 (Philo), soit six années pleines puisque sur la proposition de Monsieur le Proviseur Fabre, j'ai "sauté" la troisième.

J'ai ensuite entrepris des études universitaires à la faculté de droit de Rennes (ce qui à l'époque était rarissime pour un fils d'agriculteur). Elles ont comporté trois années de licence et une année pour préparer un DES de droit public et un DES de Science politique. J'ai soutenu ma thèse de doctorat plusieurs années plus tard, toujours à Rennes, sous la présidence du Professeur Jacques Moreau et alors que j'exerçais déjà les fonctions de Commissaire au Quai des Orfèvres.

Du lycée de Rennes je garde le souvenir d'une institution où les rapports humains étaient forts, surtout entre les pensionnaires qui passaient plusieurs années de leur vie ensemble. Les rapports entre les élèves, l'administration et le corps enseignant étaient sains et empreints d'humanité.

En ce qui me concerne, le Proviseur Maurice Fabre me manifesta durant ces six années, un intérêt et une bienveillance constants. Il continuera à me témoigner son soutien durant mes études supérieures, en aidant notamment mon épouse à accéder à un poste de surveillante d'externat au lycée de jeunes filles de Rennes. (...)"

Depuis, avec l'aide son cousin M. Guy Rebillard (qui est sur la même photo de classe, 2^{ème} à gauche au dernier rang) M. Marcel Leclerc a réussi à identifier 17 des 28 élèves sur cette fameuse photo de 1948-1949 prise au Lycée de garçons de Rennes et publiée dans le n°44.

On trouvera ci-dessous les passages de son livre "De l'Antigang à la Criminelle" paru en 2000 chez Plon, où il relate ses "années lycée".

Je suis devenu policier par vocation. Ce choix je l'ai fait dès l'âge du lycée. Je venais de découvrir le métier de commissaire dans une brochure de l'Ecole universelle à la bibliothèque. On y parlait d'action, de flair, de psychologie. Mots séduisants. Formule magique ? De ce jour, une idée m'a habité : je voulais devenir commissaire de police. J'avais 15 ans. (...)

Le curé de Sainte-Anne voulait faire de moi un instituteur. Mais un matin de 1948, en lisant dans *Ouest-France* l'annonce du prochain examen pour l'attribution des bourses d'études nationales, ma mère eut l'idée de me faire passer les épreuves. J'ai été reçu. C'est au lycée Chateaubriand (sic) le plus grand établissement secondaire de Rennes, que je fis mon entrée, comme pensionnaire. La chance venait de me sourire : elle allait transformer ma vie.

Je parlais le patois. Pas le breton, pratiqué dans les départements voisins : Morbihan, Côtes d'Armor, Finistère. En Ille et Vilaine on parlait le gallo. Bien sûr, j'écrivais avec aisance le français enseigné à l'école. Mais il allait falloir que je me fonde dans le moule du lycée, que je perde cet accent et ces expressions rustiques qui faisaient rire mes camarades. J'ai franchi les obstacles sans encombre, décrochant au passage le premier prix de philosophie de l'Académie de Rennes, tout en étant présenté au concours général dans cette discipline. Métaphysique, morale, psychologie : je me découvrais une passion pour ces exercices de l'esprit. Mon guide était le professeur Lamblin, un jeune intellectuel féru de pensée existentialiste. Lui envisageait pour moi une carrière universitaire.

- Allez-vous enfin renoncer à entrer dans la police ? m'avait-il demandé lors du dernier cours de l'année comme pour m'arracher in extremis aux griffes du Léviathan.

Je lisais dans son regard une profonde déception.

- Vous avez tort de choisir un métier négatif, avait-il conclu.

Cette phrase je l'ai longtemps ressassée. Sortant de longues heures de négociation avec un pirate de l'air ayant à sa merci près de cent passagers ou avec un commando ayant pris en otage le personnel d'une ambassade, je n'ai jamais pu me convaincre de son bien-fondé. Mais les clichés ont la vie dure et Lamblin lui-même s'y était laissé prendre. Comment lui en vouloir ? Je lui dois tant ! Il restera à mes yeux l'exégète incomparable de Malraux, le maître à penser de mes jeunes années. *La Condition humaine*, *Les Conquérants*, *L'Espoir* étaient devenus mes livres culte ..." (pages 11, 12, 13).

14-18

hommes et femmes d'Ille et Vilaine dans la Grande Guerre,

ouvrage collectif, 2014, 427 pp

Livré sous coffret, cet ouvrage imposant à la couverture cartonnée se présente sous un format A4, à "italienne", jugé sans doute le plus compatible avec la reproduction de documents "horizontaux" tels que photos de groupe, cartes postales etc...

Réalisé avec l'appui logistique du Conseil Général d'Ille et Vilaine, il est le fruit de deux années de travail de plus de 50 contributeurs fédérés par les Archives Départementales et la Société Archéologique et Historique d'Ille et Vilaine, sous la houlette de Eric Joret et de Yann Lagadec.



Ce livre accompagne et prolongera l'exposition actuellement visible aux Archives Départementales que ses concepteurs présentent comme un tremplin pour d'autres recherches .

Il est vrai que la moisson de documents, de témoignages - souvent inédits - émanant de plus d'une centaine de personnes, familles, associations ou institutions vient renouveler profondément un pan de l'histoire locale jusqu'ici étudié le plus souvent en marge ou en illustration, d'une Histoire envisagée prioritairement sous son angle national.

L'ouvrage s'articule en trois parties d'ampleur inégale, accompagnées de notes et suivies chacune d'une abondante bibliographie.

- Le monde des combattants d'Ille et Vilaine (pp 19 à 104)
- L'Ille et Vilaine, un département de l'arrière (pp 107 à 284)
- Des sorties de guerre à la Mémoire (pp 287 à 398)

On ne saurait résumer ce livre foisonnant.

La première partie on s'en doute n'apporte par de révélations. La vie et la mort des combattants a été écrite, photographiée, étudiée. N'empêche ! La monstruosité des pertes lors des premières semaines d'engagement nous est ici donnée à sentir par une confrontation concrète avec des documents soigneusement mis en perspective. L'hécatombe de la promotion 1910-1913 de l'Ecole Normale d'Instituteurs !: 52% de tués et des blessés qui auront du mal à reprendre le cours de leur existence ...

L'apport le plus riche me semble être celui de la seconde partie.

Le départ de tant d'hommes jeunes au moment où l'économie de guerre exige des efforts supplémentaires, l'accueil des réfugiés ... entraînent dysfonctionnements et problèmes. La diversité et l'ampleur des réponses à tous ces défis, analysées à partir d'exemples locaux, concrets, personnalisés, introduisent le lecteur au cœur d'une société encore très largement rurale bien mieux que ne le feraient des batteries de statistiques (qui ne sont pas ignorées) : voyez l'article sur le cidre par exemple.

Victimes aujourd'hui encore, du mythe de l'*Union Sacrée*, on a la surprise de découvrir que la guerre scolaire déclenchée 10 ans plus tôt par la séparation de l'Etat et des Eglises, a continué à prospérer durant le conflit, y trouvant simplement de nouveaux carburants. On peut lire à ce propos le témoignage des Chalmel, instituteurs à Saint-Père, dont le fils, Georges, ancien élève du lycée de Rennes a trouvé la mort en 1916 (ce qui lui vaut de figurer sur la plaque commémorative apposée dans le hall d'entrée).

Du lycée de Rennes dans la guerre l'ouvrage a retenu son rôle comme hôpital militaire (HC1). Trois photos montrent l'équipe médicale (en couverture), l'appareil de radio à rayons X installé dans l'amphi de Chimie (aujourd'hui disparu) et une salle de rééducation fonctionnelle.

Un des points forts de la troisième partie, au delà du recensement de tous les gestes mémoriels (plaques, monuments aux morts, Livres d'or, fondations de prix...), est de montrer au plus près, la difficile réadaptation des rescapés et de recenser de quelle manière ils ont été pris en charge ; on pense, à ce propos à l'exemplaire maison de retraite édifiée par les soins de l'UNC au Plessis-Bardoux en Pléchâtel.

La complexe et douloureuse question des fusillés n'est pas esquivée et l'étude du parcours des condamnés offre au lecteur des angles de vue poignants sur la guerre.

A. Thépot

LES RAYONS ET LA RUCHE

Affairés, ils et elles le furent toute l'année. Sérieux tels que saisis par l'objectif ? N'y croyons pas trop ! Mais le résultat est là.

Tout avait commencé cette année par une interrogation : une fois terminé l'inventaire des collections de livres brochés, qu'allions-nous faire des piles de "petits classiques" ?

Ces petits volumes cartonnés de littérature française, grecque ou latine, édités le plus souvent par la librairie Hachette, et qui furent distribués aux élèves depuis la fin du XIX^{ème} siècle jusqu'aux années 1950, s'empilaient sur les tables en de multiples exemplaires.

Ils ne différaient guère que par le numéro d'édition, et dans une même édition, par les "ajouts" des élèves à commencer par leur nom (sur l'étiquette de prêt ou sur la page de garde voir p 4) et, pour les moins respectueux d'entre eux, des dessins, des caricatures et des commentaires d'inégale saveur.

Sur quels critères garder ou éliminer ?

La "ruche" s'interrogea. Et comme la ruche avait acquis, au fil du temps, efficacité dans la mise en fiche, rapidité dans la saisie et goût de la mise en rayon, décision fut prise de tout archiver.

L'anaconda (?) et le requin-marteau n'en reviennent toujours pas : les tables se sont dégarnies, l'ordre a pris possession des étagères de la "salle de tri", où dûment fichés, serrés les uns derrière les autres et les uns contre les autres, les petits classiques enfin disciplinés montent la garde.

L'inventaire et la saisie de la bibliothèque ancienne se terminent. Un grand merci à tous ceux qui depuis des années se sont relayés pour aboutir à ce résultat.

A. T



• Photos du haut, à gauche, malheureusement de dos :

Ann CLOAREC, le "coach" de l'équipe, l'organisatrice infatigable qui a conçu le rangement de la bibliothèque et en a assuré la saisie informatique.

• Photo ci-contre :

Une partie de l'équipe au travail. On reconnaît (de gauche à droite) :

Nicole	CADIC-COQUART
Jeanne	LABBE
Gérard	CHAPELAN
Jean-Paul	PAILLARD
Danièle	ROULLEAU

(Cl : A T)

Assemblée Générale de l'ASEISTE (Niort, mars 2014)

L'ASEISTE (Association de sauvegarde et d'étude des instruments scientifiques et techniques de l'enseignement) tenait cette année son Assemblée Générale à Niort.

Ce fut, comme à chaque fois une journée aux contenus très riches : visites de collections, interventions de spécialistes des instruments anciens et de leur histoire, reconstitutions d'expériences...

La délégation rennaise (Jean-Paul et Isabelle Taché, Bertrand Wolff) n'a pas regretté le déplacement.

Nous avons tout d'abord pris connaissance des réalisations et des projets de l'Association :

- un site (www.aseiste.org) encore enrichi dont les fiches ont été révisées grâce à un énorme travail bénévole.
- une salle d'exposition permanente mise en place au lycée Bertran de Born de Périgueux.
- un projet d'encyclopédie des richesses des cabinets de physique (un millier d'instruments sélectionnés).

Vinrent ensuite pas moins de 7 interventions.

Faute de place, nous citerons sans plus de détails :

- un exposé sur les Cabinets de curiosité à la fin du 17^e siècle.
- les présentations du patrimoine scientifique de deux établissements : le lycée Hoche de Versailles (beau catalogue d'expo. "*Un modèle de lycée républicain, le lycée Hoche de 1870 à 1914*") et l'Université Catholique de l'Ouest (Angers).
- la présentation, par ses responsables, d'une jeune association sœur espagnole, Asociación Nacional para la defensa del Patrimonio de los Institutos Históricos.

Nous nous attarderons un peu plus sur :

- Deux manières de s'emparer des instruments anciens :

Faire comme Paolo Brenni qui a présenté quelques unes des vidéos qu'il a réalisées à la Fondazione Scienza e Tecnica de Florence. Des vidéos courtes, montrant chacune une unique expérience, avec plans sur les éléments essentiels de l'appareil, étapes du montage, effets observés. Sans contexte ni commentaire. Le but est d'en faire un outil que les utilisateurs, quels que soit leur langue ou leur domaine disciplinaire, puissent s'approprier pour les usages les plus divers : muséographie, intégration dans divers niveaux d'enseignement ou dans un récit historique.

Ou à l'inverse, comme l'a fait Pierre Lauginie sur la lampe de Drummond, montrer comment, le fait de resituer dans l'histoire un objet en lui-même assez simple et peu spectaculaire (sorte de chalumeau rendant incandescent un morceau de chaux vive) peut être d'un grand intérêt pédagogique – sciences physiques, histoire des techniques, histoire sociale et politique, linguistique ("Limelight" = lumière à la chaux) ou encore naissance d'une législation sur la sécurité (l'incendie du Bazar de la Charité, en 1897, provoqué par l'explosion d'une lampe Drummond, fit 129 morts).

- L'évocation à deux voix par Yves Quéré et Pierre Léna, de la vie de Georges Charpak avec qui ils avaient initié "*La main à la pâte*" : une façon pour l'enfant immigré heureux à l'école primaire de "payer sa dette" la retraite venue. Ils ont aussi souligné fortement que son Nobel (en 1992) honorait avant tout un inventeur et constructeur d'instruments.



Entre temps, nous n'avions pas oublié de participer à un déjeuner riche d'échanges, ni de visiter – hélas au galop – dans le Musée Bernard d'Agesci qui accueillait l'assemblée, le "*Conservatoire de l'éducation*" qui retrace un siècle et demi d'enseignement : mobiliers, cartes, appareils scientifiques ...

Amis automobilistes habitués du contournement de Niort, la prochaine fois, faites halte au Musée. Vous y trouverez réunies trois belles collections : Beaux-arts, Histoire Naturelle et Conservatoire de l'éducation.

Bertrand Wolff

Le Président Francis GIRES devant une partie de l'Assemblée.

EXPO

Le 20 juin sera inaugurée au collège une exposition réalisée par les 5^{ème} latinistes.

Elle leur a été inspirée par leur visite de la bibliothèque ancienne où ils ont pu voir des monnaies romaines et surtout, examiner des ouvrages du XVI^{ème} siècle (en latin !).

Ils ont pu apprécier les magnifiques lettrines gravées qui ornent encore à cette époque, le début des paragraphes ou des chapitres.

De retour en classe chacun a ensuite sélectionné un mot emprunté au vocabulaire latin acquis cette année et imaginé la lettrine qui l'introduirait.

Vint l'étape de la réalisation et de la rédaction d'un court texte d'explication détaillant les intentions de chaque artiste.

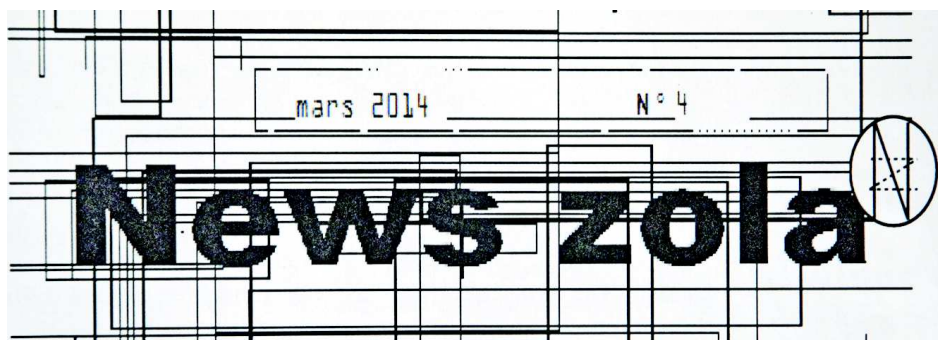
L'Amélicor, par le truchement de Simone Todesco-Lefebvre, leur professeur de latin, a pu en avant-première se procurer quelques unes des œuvres déjà achevées.

Les lecteurs de l'Echo des Colonnes, auront ainsi un avant goût de ce que sera l'exposition.

AT



La visite
Cette visite des caves fut intéressante. Nous avons découvert les trésors qui reposent dans les sous-sol de Zola : des livres petits et grands et des pièces datant de plusieurs siècles.
En ouvrant ces livres, nous avons vu des lettrines, ces lettres décorées qui sont généralement au début des chapitres.
Et cette visite fut accompagnée de bénévoles de l'Amélicor qui fut des plus agréables tout comme la visite.



UN CONFRÈRE EST NÉ !

Un journal fait par les élèves a vu le jour cette année au Collège Emile Zola, grâce à une équipe de jeunes journalistes : J. Binois, I. Guilloux, G. Thomas, Th. Moisseron et J. Malecki

Ce périodique qui a pour titre **News Zola** est un "4 pages", très soigné, qui utilise même la couleur. Les rubriques en sont variées (lectures, jeux, musique, "animal du mois", "infos Rennes"...) et chaque numéro est l'occasion de publier le dépouillement d'une enquête et de retranscrire l'interview d'une personnalité liée à l'établissement.

Les enquêtes n'hésitent pas s'attaquer à des sujets ambitieux ; ainsi les deux derniers numéros cherchaient l'un à traiter "Les amours du collège" et l'autre à répondre à la question "qu'est-ce qu'un bon professeur ?". Les personnalités étant l'une Monsieur Sadoun, Proviseur, et l'autre Monsieur Roger, Chef cuisinier.

Dernièrement, J-N. Cloarec et A. Thépot ont répondu à un des journalistes au sujet d'Amélicor.

Nous souhaitons bon vent à notre nouveau confrère !

AT

De l'aventure de l'encyclopédie à la Révolution

Le lycée a la chance de posséder deux séries de la 3^e édition de l'Encyclopédie Diderot et d'Alembert et 3 volumes de planches. Il a donc été possible malgré l'exiguïté des espaces de la bibliothèque ancienne de recevoir les élèves de seconde de Mme Anne Sévaux, professeur d'histoire. Chaque classe ayant été scindée en quatre groupes de 8/9 élèves, ces derniers, travaillant en parallèle, ont pu observer de près l'Encyclopédie voire en lire à haute voix des articles.

La présentation de la collection a été l'occasion de parler de l'origine des livres et par conséquent d'expliquer ce que furent les "saisies révolutionnaires" en montrant des volumes ayant appartenu soit à des couvents rennais vendus comme biens nationaux soit à des émigrés.

La biographie du premier bibliothécaire, Félix MAINGUY, ancien dominicain et ancien curé constitutionnel de Toussaints, étant une illustration concrète des bouleversements induits par la Révolution à Rennes. AT

Jeanne LABBE en action



Des nouvelles de Sébastien

Sébastien ? Vous ne connaissez pas ? nous non plus avant qu'une émission (fort tardive) de FR3 ne vienne au début de l'année nous apprendre que ce jeune homme qui a quitté le lycée il y a cinq ans venait de remporter en Chine, devant plus de 25000 concurrents le grand concours intitulé "Un pont vers le Chinois" organisé par le Ministère de l'Education chinois et la télévision CCTV1. Aucun étranger ne l'avait réussi jusque là. Ce concours nécessite des connaissances linguistiques mais aussi d'histoire, de civilisation et plus largement de culture chinoise. Il fait appel à l'éloquence et comporte des épreuves d'improvisation.

Après avoir fréquenté le collège de Montfort, Sébastien était venu poursuivre ses études à Rennes, au lycée Zola (où il a commencé le chinois) et au Conservatoire. Bac en poche, quand il fallut choisir entre une carrière de musicien et la Chine qu'il avait connue à Jinan, il choisit de s'immerger dans la culture chinoise au point de "se laver de sa propre culture".



Yīng Xióng = Le héros

Ses qualités de musicien allaient l'aider à maîtriser toutes les subtilités d'une langue "à tons".

Elève à l'Ecole Normale du Shandong, après un départ laborieux, il vient d'y réussir sa licence en 2 ans (contre 3) et ce sont ses maîtres qui l'ont encouragé à passer ce concours qui passionne des millions de téléspectateurs.

Le documentaire de Pierrick Guinard retrace cet itinéraire, nous fait entrer dans l'atmosphère haletante du concours, évoque la vie d'étudiant mais revient aussi sur les lieux de formation : au Conservatoire, à Zola, dans la classe de chinois, auprès de professeurs qui en parlent subtilement.

Des carrières s'ouvrent.

Sébastien devra encore trancher.

AT

Jeudis de l'Amélycor

Concert et Conférences

Saison 2014–2015

- **Jeudi 16 octobre 2014**

Concert vocal

Jean-Paul PAILLARD	Chansons françaises (1 ^{ère} partie)
Chorale OY ! HAKOL TOV	Chants des cultures juives (en yiddish, judéo-espagnol, hébreu)

- **Jeudi 13 novembre 2014**

Pascal BURGUIN	Le lycée de garçons de Rennes pendant la guerre 1939–1945
----------------	--

- **Jeudi 11 décembre 2014**

André GUILLEMOT	De la cueillette à la transgénèse, 10000 ans d'améliorations des plantes
-----------------	---

- **Jeudi 8 janvier 2015**

Pascal ORY	Art et gastronomie, où sont les artistes ?
------------	---

- **Jeudi 12 mars 2015**

Alain PECKER	Défi sismique, chantier mythique, "Un pont chez Poséidon"
--------------	--

- **Jeudi 9 avril 2014**

Jean-Noël CLOAREC	L'aventure de l'édition retracée par les marques typographiques
-------------------	--

NB • Le thème des conférences est fixé mais les titres peuvent encore changer.
Elles se tiendront comme à l'accoutumée, à 18 h en salle Paul Ricœur.
Entrée libre et gratuite.



Pour Stéphane Le Quernec l'accueil passe aussi par ces fleurs qui illuminent les couloirs de la cité scolaire...

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	p 1
DON : DE NOUVELLES MERVEILLES	p 2
PIERRE-JAKEZ HÉLIAS et le LYCÉE	p 3-4
PENTECÔTE 1909 : (DOSSIER)	
2 congrès nationaux	
à Rennes et au lycée de Rennes	p 5-11
• Le congrès de l'Union des A	
• Le congrès de la Ligue des Droits de l'Homme	
LA RÉCRÉATION	p 12
SOUVENIRS / TÉMOIGNAGE	p 13-15
• Strip-tease à la salle des profs.	
• Lycée 1964, témoignage d'un élève de Brême	
ON NOUS ÉCRIT, ON NOUS RÉPOND	p 16-17
• Billets d'exemption	
• Une œuvre de Henri LAMOUR	
• Du commissaire Marcel Leclerc	
NOTE DE LECTURE	p 18
VIE DE L'AMÉLYCOR	p 19-20
• Les rayons et la ruche	
• L'Assemblée générale de l'ASEISTE	
COLLÈGE et LYCÉE ZOLA	p 21-22
PROGRAMME DE LA SAISON 2014-20	p 23
SOMMAIRE / FLEURS	p 24

N'oubliez pas que nous fonctionnons en année scolaire !

BULLETIN D'ADHÉSION

Rappel : l'adhésion permet de soutenir et de faire vivre l'Amélycor,
de recevoir l'ECHO DES COLONNES et d'être informé des activités de l'association.

NOM.....Prénom.....

Adresse.....

Numéro de
téléphone.....courriel.....@.....

- Désire (re)adhérer à l'AMELYCOR pour l'année scolaire **2014-15**
- Ci-joint un chèque de **20 €** à l'ordre de l'AMELYCOR adressé à :

Trésorier AMELYCOR

Cité scolaire Emile Zola, 2 Avenue Janvier
CS 54444
35044 RENNES-CEDEX

Le

Signature